



Conseil de sécurité

Distr. générale
2 août 2016
Français
Original : anglais

Lettre datée du 29 juillet 2016, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Espagne et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

L'Espagne et le Royaume-Uni, en leur qualité de Coprésidents du Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité, ont l'honneur de vous faire tenir ci-joint une note de synthèse de la réunion qui s'est tenue le 15 juin 2016 sur la situation des femmes, de la paix et de la sécurité en République centrafricaine (voir annexe).

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de l'Espagne
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Román **Oyarzun**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent du Royaume-Uni
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Matthew **Rycroft**



**Annexe à la lettre datée du 29 juillet 2016, adressée
au Secrétaire général par les Représentants permanents
de l'Espagne et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

**Note de synthèse de la réunion du Groupe informel
d'experts chargé de la question des femmes
et de la paix et de la sécurité consacrée à la République
centrafricaine, tenue le 15 juin 2016**

Le 15 juin, le Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité a entendu une communication de Diane Corner, Chef adjointe de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général, qui était accompagnée de Gladys Teni Atinga, Conseillère pour la problématique hommes-femmes, de Beatrix Attinger Colijn, Conseillère principale pour la protection des femmes, et de Musa Gassama, Chef de la Division des droits de l'homme de la Mission.

La Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général a indiqué que le conflit en République centrafricaine avait des conséquences disproportionnées pour les femmes, faisant notamment état d'une augmentation du nombre de veuves et de ménages dirigés par des femmes, d'effets néfastes sur les moyens de subsistance des femmes, d'une multiplication des violences sexuelles et sexistes, d'agressions visant des femmes accusées de sorcellerie, et d'une vulnérabilité accrue des femmes à l'exploitation et aux abus sexuels. Elle a rappelé que l'égalité des sexes était une question qui avait été intégrée dans tous les volets du mandat de la MINUSCA, l'accent étant plus particulièrement mis sur la participation et la protection des femmes. Depuis fin 2014, la MINUSCA a plaidé avec force pour que les femmes soient représentées à raison de 30 % minimum dans les processus de consultation nationale, objectif accepté par ses partenaires et relayé par le Gouvernement. La MINUSCA a également créé une base de données qui contient les profils de femmes cadres pouvant tenir des rôles de premier plan dans divers domaines et a participé à l'élaboration d'un projet de loi sur la parité des sexes. M^{me} Corner a souligné qu'il était essentiel d'associer les femmes au processus de réconciliation nationale et indiqué que la Mission travaillait conjointement avec le Ministre des affaires sociales, qui a dans ses attributions la question de l'égalité des sexes et la réconciliation, afin de veiller à ce que les femmes participent au processus de justice transitionnelle. La MINUSCA s'emploie également à améliorer l'accès des femmes à la justice, à mettre fin à l'impunité dont bénéficient les auteurs de crimes liés à des accusations de sorcellerie et à retirer du Code pénal les références à la sorcellerie, et à insuffler une nouvelle dynamique au plan d'action national pour l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité.

L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, qui assure le secrétariat du Groupe informel d'experts, a fourni une liste de recommandations relatives à la poursuite de la mise en œuvre des mesures axées sur les femmes et la paix et la sécurité en République centrafricaine, avec l'aide de la MINUSCA, du Gouvernement et du Conseil de sécurité, et ce dans la perspective du

prochain examen stratégique de la Mission. Le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit a insisté sur les difficultés que posent l'engagement de poursuites à l'encontre de tous les auteurs de ces violences et l'application du respect des dispositions. Il a mis en relief trois questions thématiques : les violences sexuelles en tant que cause et conséquence des déplacements de population, la stigmatisation dont sont victimes les enfants issus d'un viol, et les violences sexuelles faites aux hommes et aux garçons, souvent négligées dans les rapports et les programmes.

En réponse aux questions de membres du Conseil de sécurité, les participants des Nations Unies à Bangui et New York ont apporté les précisions ci-après :

a) Bien que les femmes se soient rendues aux urnes en nombre, elles sont moins bien représentées au sein des institutions nationales depuis la période de transition, en raison de plusieurs facteurs : la réaffirmation du principe d'inégalité des sexes qui continue de prévaloir dans le processus démocratique (alors que, durant la période de transition, une femme avait été nommée à la présidence), impossibilité pour les femmes de financer leurs campagnes, annulations multiples de scrutins et faible taux d'alphabétisation des femmes;

b) Si le programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration couvrira les combattantes et les femmes associées à des groupes armés, le programme complémentaire de lutte contre la violence de proximité, qui visera 80 000 personnes, sera beaucoup plus axé sur les femmes. La MINUSCA a obtenu que 35 % des projets de lutte contre cette forme de violence soient consacrés aux femmes. Ces projets devraient permettre de faire baisser la violence de proximité, y compris celle qui s'exerce au sein des foyers, et d'offrir de nouvelles sources de revenus potentielles aux femmes. La MINUSCA s'attache aussi à faire en sorte que les disparités entre les sexes soient prises en compte dans le programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration ainsi que dans la réforme du secteur de la sécurité; elle s'efforce également de parvenir à ce que les femmes soient représentées de manière plus équitable dans les comités en charge du programme et de la réforme précités;

c) S'agissant des préoccupations liées à l'important écart entre les chiffres des violences sexuelles et sexistes (60 000 cas entre janvier et octobre 2015) et ceux des violences sexuelles liées aux conflits (79 cas en 2015), la MINUSCA a observé que les arrangements de suivi, d'analyse et de communication de l'information continuaient d'être appliqués dans le pays et que la Mission s'employait, de concert avec le Gouvernement, la police et les organisations partenaires, à améliorer le recensement précis du nombre de signalements. La non-dénonciation des violences sexuelles liées aux conflits reste un phénomène fréquent, qui tient à la stigmatisation des victimes de viol, à l'absence de justice, à des ententes passées de façon informelle avec les auteurs des viols et aux conditions très restrictives exigées pour l'ouverture d'une enquête et la recherche des éléments de preuve. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a du mal à traiter avec 12 organisations partenaires dans le cadre du système de gestion de l'information sur la violence sexiste, étant donné que seules huit organisations communiquent des chiffres et que les seuils d'enregistrement des cas de violence sexiste continuent de varier selon les partenaires;

d) Si la composante civile de la Mission compte 28 % de femmes, leur nombre est très faible dans les composantes militaire et de police comparativement

à la moyenne mondiale (1,3 % et 2,7 % respectivement). La Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général a dit avoir conscience que les pays qui fournissent des contingents se devaient de renforcer la représentation des femmes au sein de ces composantes, et que cela pouvait aussi contribuer à lutter contre l'exploitation et les abus sexuels.

La Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général a suggéré que la prochaine résolution du Conseil de sécurité renouvelant le mandat de la MINUSCA contienne des dispositions relatives à l'augmentation du nombre de femmes militaires et membres de la police ainsi qu'à la représentation des femmes dans les sphères nationales, et insiste sur la parité des sexes. Elle a estimé, sur un plan général, que la question des femmes et de la paix et de la sécurité était assez bien intégrée dans la Mission, faisant référence aux postes de direction confiés à des femmes – elle en était elle-même un exemple, et avec elle aussi la Directrice de la Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration ainsi que l'actuelle Conseillère sur l'égalité des sexes –, mais a reconnu que des efforts supplémentaires pouvaient être déployés pour aller plus loin dans cette voie.

Les Coprésidents du Groupe informel d'experts ont renouvelé leurs remerciements à la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général et souligné combien il était important de mieux informer le Conseil de sécurité sur la question des femmes, de la paix et de la sécurité en République centrafricaine par le biais de communications et de rapports réguliers, comme le demandent les résolutions 2122 (2013), 2217 (2015) et 2242 (2015). Ils ont invité la MINUSCA à fixer un certain nombre d'objectifs spécifiques concernant les points précédemment abordés au sujet des femmes, de la paix et de la sécurité, objectifs qui devraient pouvoir être atteints dans les 6 à 12 mois à venir et au-delà, et dont le Groupe informel d'experts assurerait le suivi. Ils ont annoncé qu'une deuxième réunion, plus ciblée, du Groupe informel d'experts sur la République centrafricaine se tiendrait avant la fin de 2016.